BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

GB.306/PFA/4/3
306e session

Conseil d'administration

Genève, novembre 2009

Commission du programme, du budget et de l'administration **PFA**

POUR DÉCISION

QUATRIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Questions financières relatives à l'Institut international d'études sociales

1. Le Conseil de l'Institut international d'études sociales a étudié, à sa 51e session, le 13 novembre 2009, les propositions de programme et de budget de l'Institut pour 2010-11, telles qu'elles figurent dans le document distribué aux membres de la commission [1].

2. Conformément aux dispositions de l'article II, paragraphes 5 et 6, du Règlement de l'Institut, le Conseil a adopté les propositions de programme et de budget de l'Institut international d'études sociales pour 2010-11 en vue de communiquer le programme au Conseil d'administration pour qu'il l'entérine, et de lui soumettre le budget pour approbation définitive.

3. ***La commission voudra sans doute recommander au Conseil d'administration d'entériner le programme et d'approuver le budget de l'Institut international d'études sociales pour 2010-11, tels qu'ils figurent dans le document déjà soumis à la commission.***

4. Par ailleurs, le Conseil a examiné le document présentant les états financiers du Fonds de dotation de l'Institut et du Legs Phelan [2] et a pris note de ce document.

Genève, le 13 novembre 2009.

Point appelant une décision: paragraphe 3.

[1] Document GB.306/PFA/4/1.

[2] Document GB.306/PFA/4/2.